

Ouganda

2012



## Ouganda

- Selon les estimations, la croissance du PIB réel a ralenti à 4.1 % en 2011. Cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* table sur une progression à 4.5 % en 2012 et à 4.9 % en 2013.
- Une élection présidentielle et des législatives se sont tenues en février 2011, et le président sortant, Yoweri Museveni, leader du Mouvement national de résistance, a été réélu haut la main. L'année a été ponctuée par de nombreux mouvements de contestation, qui visaient principalement à dénoncer la cherté de la vie.
- Les indicateurs sociaux ont continué de s'améliorer : l'indice de développement humain a atteint 0.446 en 2011, contre 0.422 en 2010.

### Vue d'ensemble

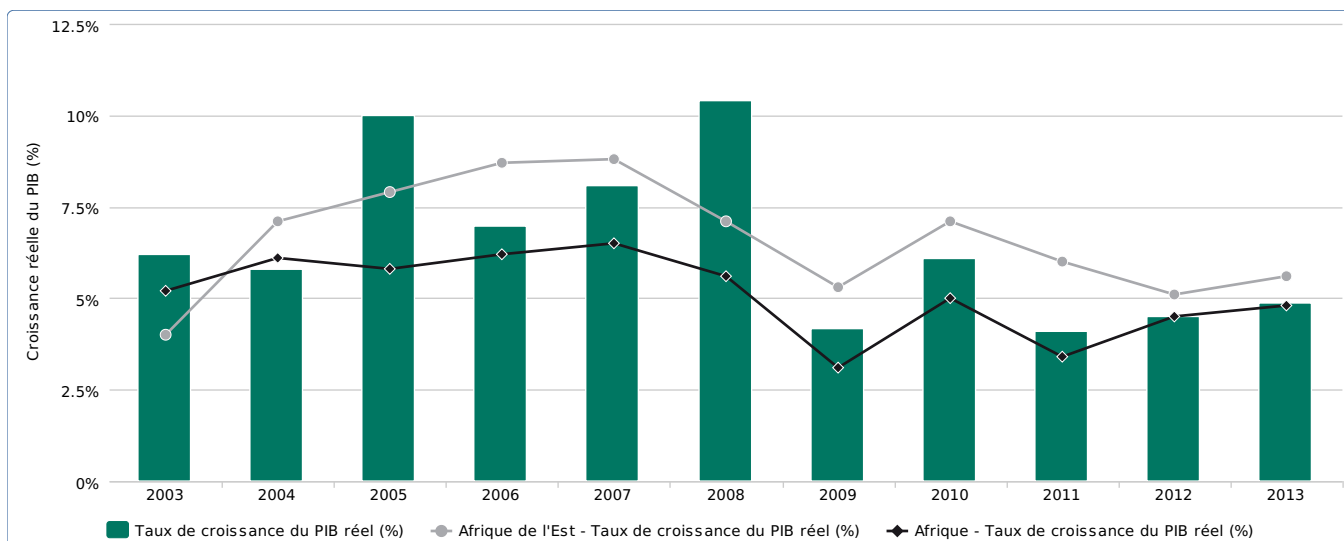
---

Supérieure à 6 % en 2010, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Ouganda est tombée à 4.1 % en 2011. Sur l'année, l'inflation est ressortie à 18.8 % en moyenne (contre 4.1 % en 2010), le taux de change s'est déprécié de 6.2 % par rapport au dollar des États-Unis (USD) et le déficit commercial s'est creusé, de 9.6 à 10.8 % du PIB.

Les *Perspectives économiques en Afrique 2012* tablent sur une croissance du PIB réel supérieure en 2012 et 2013, à 4.5 et 4.9 %, en raison principalement de l'amélioration attendue dans le secteur pétrolier. Néanmoins, pour atteindre ces taux de croissance, les autorités du pays vont devoir remédier à de graves problèmes d'infrastructures, surtout dans le secteur de l'énergie, et atténuer les facteurs de risque, notamment ceux liés au changement climatique. Les tensions inflationnistes devraient s'apaiser en 2012 et l'inflation repasser sous la barre des 10 % en 2013, en raison des baisses des cours mondiaux des denrées alimentaires et des hydrocarbures, ainsi que sous l'effet du resserrement de la politique monétaire menée par la Banque centrale ougandaise (Bank of Uganda - BoU). L'État devrait être en mesure de maîtriser la croissance de ses dépenses mais, étant donné le fléchissement de l'activité économique, la diminution des recettes recouvrées pourrait compromettre le redressement du solde budgétaire. D'après les prévisions, le déficit du compte courant se creusera à 10.2 % du PIB en 2012 et à 11.1 % en 2013, car la croissance des importations s'accélère et le tassement de l'économie mondiale pénalise les exportations.

La population de l'Ouganda est l'une des plus jeunes d'Afrique et affiche l'un des taux d'expansion les plus rapides du continent, ce qui explique les difficultés rencontrés par le pays pour procurer des emplois de qualité à cette jeunesse. Selon les estimations, 5.9 millions d'Ougandais (19.3 % de la population) étaient âgés de 15 à 24 ans en 2009/10. Le taux de chômage des jeunes était estimé à 4.3 %, soit un niveau supérieur aux 3.8 % enregistrés pour l'ensemble de la population active. Le sous-emploi et le chômage des jeunes sont dus à divers facteurs, en particulier au manque de compétences employables, au faible accès aux ressources financières et techniques, à l'attention insuffisante accordée à la formation professionnelle et à l'inadéquation entre les qualifications et les besoins sur le marché de l'emploi. Dans l'optique de remédier au chômage des jeunes, l'État recourt à un certain nombre d'interventions qui visent à améliorer leur employabilité, telles que la mise en place d'un fonds de capital-risque destiné à soutenir les initiatives et les idées prometteuses des jeunes, le Youth Venture Capital Fund, ou le programme national d'enseignement et de formation commerciale, technique et professionnelle (Business, Technical and Vocational Education and Training - BTJET).

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (Orientale)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932624371>

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

	2010	2011	2012	2013
<b>Taux de croissance du PIB réel</b>	6.1	4.1	4.5	4.9
<b>Taux de croissance du PIB réel par habitant</b>	2.9	0.9	1.3	1.7
<b>Inflation IPC</b>	4.1	18.8	16	14.1
<b>Balance budgétaire % PIB</b>	-4.9	-7.4	-8	-8.9
<b>Balance courante % PIB</b>	-8.4	-3.6	-10.2	-11.1

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605789>

## Développements récents et perspectives

Tableau 2 : PIB par Secteur (en pourcentage du PIB)

	2006	2010
<b>Agriculture, foresterie, pêche et chasse</b>	24.5	22.9
<b>Agriculture, élevage, sylviculture et pêche</b>	-	-
<b>dont agriculture</b>	-	-
<b>Mines et extraction</b>	0.3	0.3
<b>dont pétrole</b>	-	-
<b>Industries manufacturières</b>	7.5	8.3
<b>Electricité, gaz et eau</b>	4.2	4.2
<b>Electricité, eau et assainissement</b>	-	-
<b>Construction</b>	12.1	13
<b>Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants</b>	19.1	22
<b>dont hôtels et restaurants</b>	-	-
<b>Transports, entreposages et communications</b>	6.5	9.6
<b>Transport et stockage, information et communication</b>	-	-
<b>Finance, immobilier et services aux entreprises</b>	10.4	7.3
<b>Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services</b>	-	-
<b>Services des administrations publiques</b>	-	-
<b>Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux</b>	-	-
<b>Administration publique, éducation, santé</b>	3.9	3.5
<b>Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Autres services communautaires, sociaux et personnels</b>	-	-
<b>Autres services</b>	11.5	8.9
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	100	100
<b>Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants</b>	-	-

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932626347>

En 2011, les performances de l'économie ougandaise sont restées solides par rapport à celles de l'ensemble de la région et du reste du monde, malgré une nette décélération de la croissance du PIB au troisième trimestre. Cette contraction de l'activité économique est particulièrement manifeste dans le secteur minier, l'industrie manufacturière, le bâtiment et les travaux publics (BTP) et l'énergie. Elle pourrait ramener la croissance du PIB réel à 4.1 % en 2011, son niveau le plus faible sur plus d'une décennie.

Ce tassement est imputable en partie aux difficultés de l'Europe et des États-Unis, deux marchés stratégiques pour les exportations de l'Ouganda. La BoU estime que le ralentissement notable que les pays avancés risquent de subir dans un avenir proche, conjugué à l'instabilité financière sur les marchés mondiaux, continuera de peser sur la demande de produits exportés par l'Ouganda, ainsi que sur les investissements directs étrangers

(IDE), les transferts de fonds et les flux d'aide à court et moyen termes. D'un autre côté, le repli conjoncturel mondial pourrait réduire la facture des importations de l'Ouganda et améliorer ainsi la position extérieure du pays, qui s'est significativement dégradée : le déficit du compte courant (dons compris) est passé de 9.6 % du PIB sur l'exercice 2009/10 à 12.6 % sur l'exercice 2011/12.

Accentuant les tensions extérieures qui pèsent sur l'économie, le resserrement de la politique budgétaire et monétaire opéré par les autorités ougandaises à la mi-2011 a également comprimé l'activité économique, faisant grimper les taux d'intérêt et nécessitant la mise en œuvre d'un programme d'assainissement budgétaire.

Le durcissement de la politique budgétaire a pour objectif de réduire un déficit qui n'a cessé de se creuser, atteignant 7.4 % du PIB (dons compris) sur l'exercice 2010/11. Ce déficit est largement imputable à l'augmentation des dépenses de sécurité (2.5 % du PIB), qui était destinée à faire face aux menaces terroristes grandissantes et à assurer le déroulement pacifique de l'élection présidentielle et des législatives de février 2011. D'après les prévisions, le déficit global (dons compris) se creusera à 8 % du PIB d'ici la fin de l'exercice 2011/12, principalement en raison d'une baisse de 1.5 point de pourcentage du total des recettes et dons.

Sur le front monétaire, la banque centrale a relevé à 29 % fin 2011 (contre 11.97 % en décembre 2010) le taux de ses prêts aux banques commerciales, espérant ainsi freiner l'expansion de la masse monétaire et du crédit et, partant, la demande globale. Ces efforts visent à atténuer l'inflation, qui a culminé à 30.5 % en octobre 2011 sous l'effet conjugué de facteurs internes et externes : flambée des cours mondiaux des produits de base, des hydrocarbures et des denrées alimentaires en 2010 et 2011, impact sur la production alimentaire de la sécheresse de 2011 en Afrique de l'Est et forte croissance du crédit depuis 2010, entre autres. L'inflation a amorcé une décrue en novembre 2011 et devrait refluer à 16 % d'ici fin décembre 2012 et à 14.1 % d'ici 2013. Malgré cette atténuation des tensions inflationnistes, la BoU entend néanmoins maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé dans un avenir proche, jusqu'à ce qu'elle ait pu maîtriser complètement l'inflation.

En 2011, les secteurs énergétique et pétrolier, qui jouent tous deux un rôle crucial dans les perspectives de développement de l'Ouganda, restent les principales sources d'activités productives.

Avec une production hydroélectrique nationale qui avoisine actuellement 200 à 250 mégawatts (MW) et une demande d'électricité qui s'élève à 440 MW aux heures de pointe, les problèmes d'énergie constituent l'un des plus grands obstacles au développement économique durable de l'Ouganda. En 2011, la principale société de distribution d'électricité, Umeme, a instauré un plan de délestage (rationnement) qui a entraîné des coupures de courant (jusqu'à 12 heures par jour), perturbant les activités de production et provoquant des troubles sociaux considérables. À court terme, la mise en service de la centrale hydroélectrique de Bujagali, qui est prévue courant 2012 et accroîtra de 170 à 250 MW la capacité de production, devrait atténuer les pénuries d'électricité. Toutefois, étant donné les tendances actuelles de la demande, les problèmes de production d'électricité ne seront probablement pas entièrement résolus d'ici la fin des années 2010, quand le barrage hydroélectrique de Karuma (700 MW) devrait être opérationnel.

L'Ouganda projette de se lancer dans la production de pétrole à grande échelle, culminant à 200 000 barils par jour en 2015/16, et qui pourrait rapporter jusqu'à 2 milliards USD par an à l'État. Cette manne représente une opportunité unique de réaliser des investissements cruciaux, notamment en faveur des infrastructures, de l'agriculture et du développement social. Pour que cela se concrétise, il faudra des investissements substantiels dans des installations d'extraction, de raffinage et de distribution de pétrole, ainsi qu'un solide cadre juridique et réglementaire, qui garantira l'utilisation transparente et prudente des ressources pétrolières.

## Politiques macroéconomiques

### Politique budgétaire

Au premier semestre 2011, l'Ouganda a adopté une politique budgétaire expansionniste afin de dynamiser les investissements dans les infrastructures, de couvrir les dépenses supplémentaires qu'il a dû engager pour assurer la sécurité lors des élections de février 2011, de subventionner davantage l'énergie et d'améliorer le taux de recouvrement fiscal, nettement inférieur à l'objectif fixé pour l'exercice 2010/11. Cette politique budgétaire s'est traduite par un déficit (hors dons et recettes fiscales provenant du pétrole) estimé à 11.2 % du PIB, contre une cible de 6.2 %. Une fois inclus les dons (3.1 % du PIB) et les recettes fiscales pétrolières (2.6 %), on peut estimer le déficit à 7.4 % du PIB. On constate donc que les recettes fiscales pétrolières sont importantes pour le financement du déficit et qu'il est nécessaire d'instaurer des règles permettant de contrebalancer les risques liés à des ressources naturelles abondantes, de façon à assurer la viabilité budgétaire à long terme tout en pratiquant une gestion macroéconomique prudente.

Dans ce contexte, l'État recourt de plus en plus à des budgets supplémentaires : les dépenses ont augmenté de 78 % sur l'exercice 2009/10 et de 32 % sur l'exercice 2010/11. Ainsi en janvier 2011, 6 mois seulement après l'introduction du budget 2010/11, une rallonge de 605 milliards de shillings ougandais (UGX), soit l'équivalent de 8.1 % du budget approuvé, a été demandée. Or, l'utilisation récurrente de budgets supplémentaires risque de nuire à la crédibilité du processus de budgétisation et de la politique budgétaire. De plus, elle sape le rôle joué par le budget, qui consiste à chiffrer de manière détaillée et globale le coût de toutes les interventions des pouvoirs publics et à présenter l'évolution prévisible de la situation budgétaire.

D'après une étude menée en 2010 par la Banque africaine de développement (BAfD), même si l'Ouganda a progressé dans l'élargissement de son assiette fiscale, il affiche le plus faible ratio recettes fiscales/PIB de toute la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). À 13 %, ce taux est en effet nettement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (26 %), ce qui tient à plusieurs facteurs, dont l'existence d'un vaste secteur informel, des exonérations au cas par cas, des failles dans la législation fiscale et la corruption au sein de l'administration fiscale (Uganda Revenue Authority - URA). La même étude note toutefois que, malgré ces problèmes, cette administration a considérablement amélioré son efficacité et la discipline fiscale, mais également réduit le coût du recouvrement. Il reste néanmoins à voir si les 0.5 % de croissance annuelle anticipée pour le ratio recettes fiscales/PIB se matérialiseront, ce qui porterait la part des recettes publiques dans le PIB de 12.4 % sur l'exercice 2010/11 et à 15 % sur l'exercice 2014/15.

Tableau 3 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	17.9	17.7	18.5	16.4	15.1	14.8	16.2	14.7	14.2
<b>Recettes fiscales</b>	11.2	12.3	12.8	13.1	11.8	11.7	12.4	12	12
<b>Recettes pétrolières</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dons</b>	5.8	4.9	5.1	3	2.6	2.5	3.1	2.2	1.7
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	22.3	19.9	19.9	18.1	17.3	19.6	23.6	22.8	23.1
<b>Dépenses courantes</b>	13.2	12.8	12.2	12.9	11.9	13.1	15.9	13.9	12.8
<b>Sans les intérêts</b>	11.8	11.4	11.1	11.7	10.7	12	14.9	13	11.9
<b>Salaires</b>	4.9	4.8	4.7	4.5	3.9	3.8	4.2	3.4	3.1
<b>Intérêts</b>	1.4	1.4	1.1	1.3	1.2	1.1	1.1	0.9	0.9
<b>Solde primaire</b>	-2.9	-0.8	-0.3	-0.4	-1	-3.8	-6.4	-7.1	-8
<b>Solde global</b>	-4.3	-2.2	-1.4	-1.7	-2.2	-4.9	-7.4	-8	-8.9

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932627335>

## Politique monétaire

En 2011, après presque deux années de conditions accommodantes, l'Ouganda a changé de cap et resserré sa politique monétaire, dans le sillage des efforts déployés par la BoU pour venir à bout des tensions inflationnistes.

Depuis 2010, l'inflation non corrigée et l'inflation sous-jacente affichent toutes les deux un taux à deux chiffres. En octobre 2011, elles ont culminé respectivement à 30.5 et 30.8 %, niveaux nettement supérieurs à l'objectif officiel de 5 %. La récente dynamique inflationniste est imputable à une combinaison de facteurs externes et internes, mais aussi à l'évolution de l'offre et de la demande. Ces facteurs sont, notamment, l'impact de la sécheresse qui a sévi en Afrique de l'Est au premier semestre 2011, les tensions qui découlent de la flambée des cours internationaux des hydrocarbures et des matières premières, l'incidence de la dépréciation de la monnaie nationale sur les prix des produits importés, ainsi que l'expansion rapide de la masse monétaire M2 jusqu'à la mi-2011, qui est passée en glissement annuel de 21.4 % en 2007 à 31.9 % en 2010.

Cette situation a conduit la BoU à durcir sa politique monétaire tout au long de 2011 à travers une augmentation de ses taux. La BoU a ainsi porté son taux directeur à 16 % en septembre 2011, contre 13 % en juillet, puis à 20 % en octobre et à 23 % en novembre. Dans le même temps, elle a relevé le taux de réescompte à 25 % et le taux d'escompte à 26 % contre, respectivement, 6.83 et 7.83 % en mars 2010. Grâce à ces mesures, l'inflation a décliné à 27 % en décembre 2011 et devrait continuer de refluer en 2012, même si la BoU a admis qu'elle ne pourra pas atteindre son objectif de 5 % avant 2013. C'est pourquoi elle a annoncé qu'elle entendait maintenir sa politique monétaire actuelle jusqu'à ce que l'inflation annuelle ait significativement diminué. Ce resserrement de la politique monétaire indique que la banque centrale s'attache réellement à atteindre son objectif de stabilité des prix, tout en sachant qu'il ne sera pas facile de maîtriser l'inflation étant donné que certains des déterminants de la dynamique des prix échappent à son contrôle direct.

Le shilling ougandais s'est fortement déprécié vis-à-vis du dollar pendant la majeure partie de l'année 2011. Il a perdu 25 % de sa valeur sur 12 mois, d'octobre 2010 à octobre 2011, malgré une légère remontée vers la fin de l'année. Le taux de change a souffert des évolutions délétères de l'économie mondiale, qui ont entraîné une dégradation de la balance des paiements et un ralentissement des flux d'aide, ainsi qu'une accélération de la croissance de la masse monétaire. Cette situation a été exacerbée par un repli sur la qualité : les investisseurs se sont couverts contre les pertes potentielles en réduisant leur exposition à ce qu'ils considéraient être une économie frontalière qui n'est pas exempte de risques.

## Coopération économique, intégration régionale et commerce

L'Ouganda a fait de l'intégration régionale l'une des composantes fondamentales de sa stratégie de développement, en incluant plusieurs accords internationaux et régionaux dans son cadre juridique et réglementaire et en créant ou en renforçant diverses institutions chargées de les mettre en œuvre. Le pays a ratifié un certain nombre de protocoles en sa qualité de pays membre régional du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (Comesa), de la CAE, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de l'Union africaine (UA). Il est également membre fondateur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En janvier 2010, conformément au Protocole de l'union douanière de la CAE, dont il est signataire avec le Burundi, le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie, l'Ouganda a mis fin à tous ses droits de douane sur les importations de produits en provenance de la CAE et a adopté le tarif extérieur commun (TEC) de cette union douanière.

Nonobstant ces évolutions, l'Ouganda et d'autres États membres de la CAE doivent encore engager diverses réformes. En effet, un certain nombre d'obstacles administratifs continuent de saper la compétitivité des produits ougandais exportés et d'entraver leur accès aux marchés régionaux de la CAE, ainsi qu'à d'autres parties du continent africain. Le potentiel du commerce des services reste également sous-exploité, principalement à cause de la persistance de restrictions au libre mouvement de la main-d'œuvre dans la CAE. De plus, l'Ouganda n'a pas encore adopté plusieurs grands accords internationaux destinés à faciliter les échanges, tels que la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (Convention de Kyoto révisée), ni appliqué les procédures internationales critiques pour les opérations de transit, ce qui nuit à la libre circulation des produits en provenance et à destination de la CAE et empêche le pays de bénéficier pleinement des avantages découlant de l'intégration plus poussée au sein de la CAE.

Afin de remédier à cette situation et de piloter le déploiement d'un plan d'action visant à améliorer l'environnement d'affaires du pays, une unité spéciale dédiée à ces questions, la Doing Business Reform Unit, a été constituée début 2010 au niveau du ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique. Il est néanmoins trop tôt pour évaluer son impact.

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Balance commerciale</b>	-8.8	-9.3	-7.3	-11.2	-11.2	-9.6	-10.8	-12.6	-13.6
<b>Exportations de biens (f.o.b.)</b>	7.2	10.8	11.1	13.5	13.4	13.1	13.3	11.1	9.3
<b>Importations de biens (f.o.b.)</b>	16	20.1	18.4	24.7	24.5	22.7	24.1	23.7	22.9
<b>Services</b>	-3.9	-2.7	-2	-2.9	-2.7	-3.2	-3.5	-2.5	-1.5
<b>Revenu des facteurs</b>	-1.9	-2.2	-1.7	-1.6	-1.7	-1.6	-1.2	-1.2	-1.1
<b>Transferts courants</b>	10.9	10.7	8.7	7.8	8.1	6	11.8	6.1	5
<b>Solde des comptes courants</b>	-3.8	-3.5	-2.3	-7.9	-7.5	-8.4	-3.6	-10.2	-11.1

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

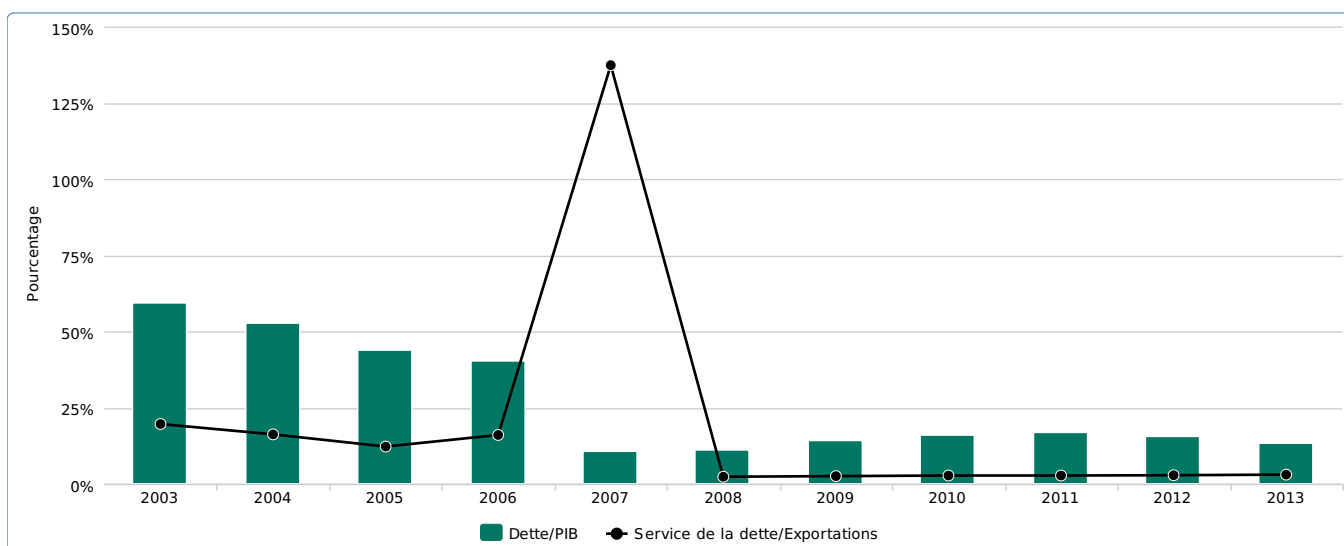
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932628323>

### Politique de la dette

L'Ouganda maintient une politique d'emprunts publics prudente à la suite du substantiel allègement de sa dette qu'il a obtenu dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) en 1999/2000 et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2005/06 et en 2006/07. D'après l'analyse effectuée par le Fonds monétaire international (FMI) en mars 2011, la dette de l'Ouganda est viable et devrait le rester à moyen et long termes. Ce niveau tenable est à mettre au compte de la politique budgétaire et monétaire prudente suivie par les autorités et par la banque centrale du pays au cours de la dernière décennie. C'est pourquoi tous les indicateurs de la dette de l'Ouganda sont aujourd'hui inférieurs aux seuils qui signalent un risque de surendettement et qui dépendent de la qualité des politiques menées. De surcroît, les nouveaux emprunts extérieurs ne sont plus destinés qu'à financer l'énergie, les routes et le développement de l'agriculture. Il s'agit d'emprunts fortement concessionnels, pour la plupart contractés auprès de l'Association internationale de développement (IDA) et de la BAfD. En conséquence, la dette extérieure publique et garantie par l'État est restée faible en proportion du PIB (13.3 % en 2009/10). Elle est principalement détenue par des partenaires multilatéraux et assortie de conditions très favorables. Quant à la dette intérieure, elle continue d'être émise exclusivement aux fins de la conduite de la politique monétaire et représente moins de 10 % du PIB. À moyen terme, sur la période de déploiement de son plan national de développement (*National Development Plan* - NDP) (2010/11-2014/15), l'Ouganda prévoit d'investir massivement dans ses infrastructures, mais il est probable que ces investissements seront financés essentiellement par des emprunts concessionnels, ce qui ne devrait pas avoir de répercussions négatives sur la dette du pays.



Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932624371>

## Gouvernance économique et politique

### Secteur privé

Dans son édition 2012, le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, qui évalue l'environnement des affaires et établit un classement de 183 économies, a rétrogradé l'Ouganda de quatre places en ce qui concerne la facilité de faire des affaires : ce pays était 119<sup>e</sup> dans le classement 2011 et 123<sup>e</sup> dans le classement 2012. La lenteur des améliorations apportées à son climat d'investissement témoigne de problèmes dans divers domaines.

Pour l'accès au crédit, l'Ouganda est tombé de la 45<sup>e</sup> à la 48<sup>e</sup> place, malgré l'introduction d'un registre du crédit privé, qui suit actuellement quelque 500 000 dossiers. On observe également une nette dégradation au niveau du paiement des taxes et impôts, ce qui indique que le pays n'a pas engagé de nouvelles réformes ces dernières années et que les progrès obtenus dans l'administration fiscale ont en quelque sorte atteint un plafond. Par ailleurs, aucune amélioration n'a été constatée dans l'exécution des contrats : celle-ci prend toujours, en moyenne, 490 jours. De plus, la création ou la fermeture d'une entreprise reste très difficile en Ouganda. En 2011, il fallait 34 jours en moyenne pour créer une entreprise, contre 25 jours en 2010, et accomplir jusqu'à 16 formalités (contre, toutefois, 18 en 2010). L'accroissement du nombre de jours requis s'explique par des changements qui ont allongé le délai d'obtention d'une autorisation d'activité, alors que le nombre de démarches a diminué grâce à l'adoption d'un système d'enregistrement fiscal en ligne. C'est l'obtention d'une licence commerciale (10 jours) et d'un numéro d'identification fiscale auprès de l'URA (5 jours) qui prend le plus de temps. Enfin, pour ce qui est de la fermeture d'une entreprise, l'Ouganda a reculé de la 58<sup>e</sup> place en 2010 à la 63<sup>e</sup> en 2011. En revanche, le rapport note que ce pays dispose d'un bon cadre juridique pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles de certaines entreprises et que c'est généralement le Tribunal de commerce qui intervient pour faire respecter cette législation.

L'indice de liberté économique (Index of Economic Freedom) 2011 publié par la Heritage Foundation considère que la législation du travail est souple en Ouganda et attribue à ce pays la note de 87.8 sur 100, ce qui constitue néanmoins une baisse de 0.3 par rapport à 2010. Selon la même source, les coûts non salariaux associés à l'emploi d'un travailleur sont modestes en Ouganda et les coûts et les procédures de licenciement raisonnables. De surcroît, la réglementation des heures de travail reste relativement flexible. En revanche, ce rapport estime que le manque chronique de moyens de contrôle compromet souvent le respect des normes et de la réglementation du travail en Ouganda.

### Secteur financier

Le secteur financier de l'Ouganda est assez bien développé et se compose d'acteurs formels, semi-formels et informels. Cependant, l'accès aux services financiers demeure problématique, tout particulièrement dans les zones rurales. Par conséquent, les acteurs formels – à savoir les banques commerciales, les établissements de microfinance acceptant des dépôts, les organismes de crédit, les compagnies d'assurance, les banques de développement, les fonds de pension et le marché des capitaux – ne desservent que 14 % de la population rurale, et les établissements informels (les associations villageoises d'épargne et de prêt par exemple), environ 12 % supplémentaires. Le système financier de l'Ouganda reste donc relativement peu profond : quelque 62 % des habitants n'ont toujours pas accès aux services financiers et seulement 4 millions de personnes possèdent un compte bancaire, soit 33 % des 12 millions de clients potentiels.

Pour réformer son secteur financier, l'Ouganda déploie actuellement une approche double : renforcer la stabilité bancaire et faciliter l'expansion des circuits financiers. Les mesures prises consistent à déréglementer les services financiers, à consolider les cadres de réglementation et de surveillance et à développer le marché monétaire ainsi que le marché des capitaux. Le secteur financier est resté dynamique et solide sur l'exercice 2010/11 et les banques commerciales continuent d'y tenir une place prédominante. Grâce à une meilleure réglementation prudentielle, le ratio de fonds propres pondéré du risque s'est maintenu à un niveau élevé dans l'ensemble du système financier et sa stabilisation à plus de 20 % depuis 2008 permet largement d'absorber les pertes imprévues. Dans le même temps, le ratio des prêts improductifs sur le total brut des prêts a diminué, tombant de 3.3 % sur 2009/10 à 1.6 % sur 2010/11, ce qui atteste de la qualité des actifs des banques commerciales. Néanmoins, les autorités ougandaises admettent que celle-ci pourrait se dégrader à moyen terme sous l'effet conjugué du ralentissement de l'activité économique et du resserrement de la politique monétaire.

La croissance du crédit au secteur privé est restée vigoureuse en 2011 : le crédit intérieur net a progressé de 38.7 %, contre 26.3 % en 2010, et le ratio prêts/dépôts a augmenté d'environ 11 points de pourcentage sur 2010/11, à 72 %. En revanche, la part du crédit au secteur privé dans le PIB est ressortie à 12.0 % en moyenne, signe d'un manque de profondeur financière, tandis que le taux d'intermédiation financière, mesuré par le ratio crédit/dépôts, a atteint 62.1 % sur la période 2007-11. Ces deux taux sont très inférieurs à ceux enregistrés au

Kenya et en Tanzanie, pays voisins.

La bourse ougandaise (Uganda Securities Exchange – USE) a subi une baisse brutale au second semestre 2011. Après un point haut historique, à 1 290 points à la mi-janvier, le All Share Index est tombé à 781 points fin octobre, soit une chute de 39.5 %, avant de se redresser légèrement, à 864.45 points, vers la fin de l'année. Ces piètres performances ont entraîné un repli considérable de la capitalisation boursière : 9.97 milliards UGX en janvier 2012 contre 17.0 milliards en janvier 2011.

### **Gestion du secteur public, institutions et réformes**

C'est au Cabinet du Premier ministre qu'il revient de coordonner la mise en œuvre des programmes et politiques publiques ; il est tenu par la loi de soumettre au Conseil des ministres un rapport semi-annuel sur les résultats du gouvernement. Ce cadre institutionnel a contribué à une amélioration de la prise de décisions, à une meilleure utilisation des ressources publiques et à des progrès dans la prestation de services. Néanmoins, ce cadre étant vaste et hiérarchisé, il a rendu la coordination des procédures étatiques plus complexe, provoquant dans le même temps une redondance d'efforts et un gaspillage de ressources. Conscient de ces failles, le gouvernement est en train de renforcer les fonctions de suivi et d'évaluation à tous les niveaux du secteur public, de façon à accroître l'efficacité des interventions de l'État. Ces efforts viennent compléter l'approche générale de gestion axée sur les résultats adoptée par les pouvoirs publics.

Des améliorations et des réussites considérables ont été obtenues dans la gestion des finances publiques (GFP). Des récentes études, telles que le rapport de 2008 sur le Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA) ou l'examen à mi-parcours de 2010 du programme de gestion et de responsabilité financière (*Financial Accountability and Management Programme* – Finmap), indiquent toutefois que ces améliorations ne semblent pas se traduire par de meilleures prestations. En particulier, l'examen à mi-parcours du Finmap fait observer que les ressources déployées ne parviennent pas jusqu'à l'utilisateur final en temps voulu et que celui-ci n'a pas les moyens suffisants pour utiliser ces ressources avec efficacité de façon à améliorer la prestation de services.

Dans le cadre de la réforme de la fonction publique, l'Ouganda a instauré en 2005 un code de déontologie à l'intention des agents de l'État. D'après ce texte, tout fonctionnaire se doit d'avoir une conduite irréprochable. Les agents de l'État sont perçus comme les dépositaires de la confiance de la population et, à ce titre, ils doivent faire preuve d'une moralité exemplaire. Ces règles déontologiques imposent aux fonctionnaires d'être impartiaux, objectifs et de témoigner d'une intégrité absolue dans la conduite des affaires publiques. Ils doivent également s'abstenir d'abuser de leur position à des fins personnelles ou partisans, ou pour en tirer un bénéfice financier à titre personnel.

### **Gestion des ressources naturelles et environnement**

La loi de 1995 sur l'environnement national définit le cadre institutionnel pour la protection et la gestion de l'environnement ; elle a institué à cet effet l'agence nationale de gestion de l'environnement (National Environmental Management Authority – NEMA).

Selon les conclusions du rapport de 2011 sur les performances du secteur de l'eau et de l'environnement, la situation environnementale en Ouganda reste menacée par des facteurs naturels et anthropiques, notamment la pauvreté, l'utilisation non durable des ressources, le non-respect des lois, la croissance démographique soutenue, l'urbanisation, l'expansion de l'agriculture et l'impact du changement climatique. Le rapport note également un recul général de la couverture des terrains marécageux, les zones les plus affectées étant les bassins versants des lacs Victoria et Kyoga.

Des réserves pétrolières ayant été découvertes dans la partie occidentale du pays au milieu des années 2000, l'Ouganda envisage d'atteindre un niveau maximum de production d'environ 200 000 barils par jour en 2015/16. Les réserves prouvées, estimées à 1 milliard de barils, devraient durer 25 ans et pourraient procurer jusqu'à 2 milliards USD de recettes par an après quelques années d'exploitation. La découverte de pétrole a fait naître des attentes considérables dans le pays quant aux bénéfices que cette manne peut induire en termes de développement et le gouvernement compte déjà sur ces ressources pour financer de grands projets d'infrastructure. Cependant, des investissements massifs dans l'extraction, le raffinage et la distribution de pétrole seront nécessaires pour atteindre la pleine capacité d'extraction – des investissements qui n'ont pas encore été entrepris. De plus, malgré les efforts de l'État pour élaborer une politique publique et un cadre juridique régissant le secteur des hydrocarbures qui veillent à ce que la gestion de ces ressources soit transparente et prudente, les évolutions dans ce secteur sont source de controverses. En effet, on soupçonne des actes de corruption à grande échelle dans l'attribution des contrats de prospection et le transfert des contrats obtenus entre les compagnies pétrolières. Ces questions font l'objet d'un arbitrage international à Londres, qui établira les obligations fiscales associées au transfert d'actifs.

## Contexte politique

En 2011, l'actualité politique a été dominée par les élections présidentielle, législatives et locales qui se sont tenues en février, ainsi que par une agitation sociale grandissante sur fond d'augmentation du coût de la vie liée au renchérissement des hydrocarbures et des denrées alimentaires, sans oublier les coupures d'électricité récurrentes qui ont frappé la majeure partie du pays.

Les élections de février 2011 ont été remportées par le parti au pouvoir du président Yoweri Museveni, le Mouvement national de résistance (*National Resistance Movement*), qui a rassemblé 68 % des suffrages à l'élection présidentielle et obtenu la majorité des sièges au parlement (264 sur 386). Malgré les piètres résultats de l'opposition, Kizza Besigye, le leader du principal parti d'opposition (le Forum pour un changement démocratique - *Forum for Democratic Change*), a capitalisé sur le mécontentement grandissant que suscite la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole pour appeler à un mouvement de contestation, la « marche pour se rendre au travail » (*Walk to Work*), suivi dans tout le pays, mais surtout dans les zones urbaines. Même si ces manifestations étaient peu nombreuses et n'ont mobilisé qu'un nombre relativement limité de personnes, elles ont été lourdement réprimées par la police : plusieurs manifestants ont été tués et Kizza Besigye a été arrêté à plusieurs reprises, ces arrestations nécessitant plusieurs fois qu'il se fasse soigner.

Outre ces évolutions, la situation politique continue d'être entachée d'allégations de corruption à grande échelle au niveau de la passation des marchés publics, impliquant plusieurs hauts représentants de l'État. Cette corruption présumée a conduit à l'emprisonnement du vice-président Gilbert Bukenya (qui a été acquitté par la suite), ainsi qu'à des investigations de la police menées sur le Premier ministre actuel et d'autres membres éminents du Conseil des ministres.

## Contexte social et développement humain

### Développement des ressources humaines

D'après le *Rapport sur le développement humain 2011* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Ouganda affichait un indice de développement humain (IDH) de 0.446 en 2011, contre 0.422 en 2010, ce qui le place en 161<sup>e</sup> position sur 187 et dans la catégorie des pays à développement humain faible. L'IDH de ce pays a progressé puisqu'en 1985, il ressortait à 0.294, ce qui témoigne d'améliorations dans les trois dimensions prises en compte : la santé, l'instruction et le niveau de vie. Ainsi, entre 1980 et 2011, l'espérance de vie à la naissance s'est allongée de 4 ans, le nombre d'années moyen de scolarité de 2.8 ans et la durée attendue de scolarisation de 6.9 ans ; enfin, le revenu national brut (RNB) par habitant de l'Ouganda a progressé de 132 % entre 1985 et 2011.

L'Ouganda a déjà atteint la cible des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) consistant à réduire de moitié l'incidence de l'extrême pauvreté par rapport à son niveau de 1990 : les chiffres officiels les plus récents la situent à 24.5 % en 2009/10, contre 56 % en 1992/93. Le pays est également en bonne voie pour éliminer les disparités entre les sexes à l'école, réduire la prévalence de la sous-alimentation chez les enfants de moins de cinq ans (à 26 % en 1995, elle est tombée à 16 % en 2005/06), permettre à toutes les personnes ayant contracté le virus d'immunodéficience humaine (VIH) d'accéder aux traitements antirétroviraux (la proportion devrait atteindre 80 % en 2012) et assurer à sa population l'accès à un approvisionnement en eau potable (la proportion de personnes bénéficiant de cet accès est passée de 57 % en 1999/2000 à 74 % en 2009/10). En revanche, les avancées sont lentes en ce qui concerne plusieurs indicateurs relatifs à l'éducation et à la santé.

Le nombre d'inscriptions dans le primaire a nettement progressé au cours des 20 dernières années : en 2009, on dénombrait 8.2 millions d'élèves, contre 2.7 millions en 1997, en partie grâce à la mise en place d'une politique d'enseignement primaire universel en 1997. Elle a permis d'atteindre un taux net de scolarisation (TNS) en primaire de 93 % en 2009, proche de la cible de 100 % fixée par les OMD. Toutefois, les taux d'achèvement restent peu satisfaisants : seulement 52 % des élèves qui ont commencé à suivre un enseignement atteignent la 7<sup>e</sup> année de scolarité ; autrement dit, 48 % n'ont pas achevé leur cursus d'éducation de base.

Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne l'état de santé de la population. Pourtant, le système de santé ougandais présente toujours des lacunes importantes, surtout dans le domaine de la santé maternelle et infantile. Le taux de mortalité maternelle ressortait à 435 pour 100 000 naissances vivantes en 2005/06, et il y a peu de chances que la cible des OMD (à 131 pour 100 000 naissances vivantes) puisse être atteinte. Les taux de mortalité infantile et des enfants de moins de cinq ans restent élevés, à respectivement 76 et 137 décès pour 1 000 naissances vivantes (2005/06).

Pour ce qui est du VIH/sida, avec un taux de prévalence chez l'adulte de 6.4 %, l'Ouganda a déjà atteint la cible des OMD qui consiste à inverser la tendance à la propagation de la pandémie. Cependant, de récentes recherches font état d'une hausse des nouveaux cas d'infection depuis les années 1990 : on dénombrait jusqu'à 130 000 nouveaux cas en 2010. Cette situation s'explique notamment par la forte persistance de comportements à risques, l'utilisation de préservatifs lors de rapports sexuels étant tombée de 39 % en 2000/01 à 35 % en 2005/06 pour les femmes, et de 61 à 57 % pour les hommes sur la même période.

### Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

On estime que l'incidence de la pauvreté en Ouganda ressortait à 24.5 % en 2009/10, soit moins de la moitié des 56 % enregistrés en 1992/93 ; le pays a donc d'ores et déjà atteint la cible 1a des OMD. Il affiche d'ailleurs des résultats tout aussi bons sur d'autres indicateurs de la pauvreté ; en particulier, l'écart de pauvreté a chuté de 21 à 6.8 sur la même période. Toutefois, les avancées dans la lutte contre la pauvreté ne sont pas homogènes sur tout le territoire, les zones rurales affichant un taux de pauvreté (27.2 %) considérablement plus élevé que celui des zones urbaines (9.1 %), tandis que la région du Nord enregistre un taux de 46.2 %, presque deux fois plus élevé que dans l'Est, la deuxième région la plus pauvre (24.3 %).

L'Ouganda a voté une législation et adopté des mesures sur la sécurité et la protection sociales, notamment la loi de 1994 sur les pensions du ministère du Service public, applicable aux fonctionnaires retraités, et la loi de 1985 sur le fonds national de sécurité sociale (National Social Security Fund - NSSF). Néanmoins, le cadre de protection sociale en place présente une lacune : pour l'essentiel, il ne concerne que les travailleurs du secteur formel. De plus, les projets de révision de la législation sur la sécurité sociale et les retraites visant à respecter les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) ne sont pas encore mis en œuvre. Non contributif, le régime de retraite de la fonction publique est financé par le fonds consolidé. Sa couverture est très limitée : environ 50 000 fonctionnaires retraités, selon les estimations. Le NSSF, qui cible également les salariés du secteur formel, a couvert quelque 1.5 million de travailleurs depuis sa création en 1967, et sa valeur nette a

atteint un record de 2 000 milliards UGX en avril 2011. Récemment, le NSSF a annoncé qu'il prévoyait de prendre en compte davantage de produits, surtout des titres de créances hypothécaires, et d'introduire diverses prestations, notamment pour le chômage, la maternité, la maladie et les frais de scolarité.

Une évolution récente mérite d'être notée : en octobre 2011, l'Ouganda a créé un dispositif de transferts monétaires à l'intention des personnes âgées et d'autres catégories de personnes vulnérables, telles que les ménages dans lesquels un enfant assume la fonction de chef de famille, les mères célibataires et les personnes handicapées. Ce dispositif est actuellement à l'essai dans 14 districts. L'État supervise également l'application du programme pour les orphelins et autres enfants vulnérables (OVC), mis sur pied en 2003, mais ce programme est fragmenté et sa couverture relativement limitée. En 2010, un rapport d'analyse de la situation des OVC situe le degré de vulnérabilité parmi les enfants ougandais à 96 %, niveau largement imputable à la pauvreté, au VIH/sida, aux lacunes générales dans la réponse nationale à cette situation, ainsi qu'aux conflits internes dans certaines zones du pays. Conscient de ces difficultés, l'État a lancé le deuxième plan quinquennal pour les OVC en mai 2011, qui s'appuie sur les réalisations du premier plan et cible un niveau de 51 % des enfants jugés modérément à extrêmement vulnérables.

L'Ouganda a ratifié les huit conventions fondamentales de l'OIT. Cependant, un rapport établi par la Foundation for Human Rights Initiative (FHRI) en avril 2011 révèle que la majeure partie de la population active du pays travaille dans des conditions moins bonnes que celles prévues par ces textes et voit ses droits bafoués. En outre, le travail des enfants est toujours une réalité : on estime que 2.7 millions d'enfants travaillent.

### **Égalité hommes-femmes**

La Constitution ougandaise garantit l'égalité entre femmes et hommes et une politique sur le genre définit un cadre pour un développement conscient des problématiques sexospécifiques. L'Ouganda est signataire de différents engagements internationaux, notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la plate-forme d'action de Beijing et des OMD. À ce titre, l'Ouganda possède parmi les meilleurs cadres politiques, institutionnels et juridiques en matière d'équité en Afrique et dans le monde en développement. Toutefois, les mécanismes de mise en œuvre et de sanction font encore défaut.

L'introduction de l'enseignement gratuit et universel aux niveaux primaire et secondaire, respectivement en 1997 et 2007, a permis d'améliorer l'accès des femmes à l'éducation : en 2009/10, le ratio filles/garçons ressortait à 1.0 dans le primaire, à 0.84 dans le secondaire et à 0.79 dans l'enseignement supérieur. Le nombre de femmes députées est passé à 130 (sur 375 sièges, soit environ 35 %) aux dernières élections, contre 98 dans le parlement précédent. Au sein de l'exécutif, on compte dix femmes (sur 29) à des postes haut placés au sein d'un ministère et 12 femmes (sur 47) ministres d'État. En outre, pour la première fois, le parlement actuel a nommé une oratrice.

## Analyse thématique : Promouvoir l'emploi des jeunes

L'Ouganda ayant l'une des populations les plus jeunes et l'une des croissances démographiques les plus vigoureuses du continent africain, l'emploi des jeunes figure depuis plusieurs années en bonne place dans ses politiques publiques, ainsi que dans les débats sur l'action de l'État.

D'après des estimations de l'enquête nationale 2009/10 auprès des ménages, quelque 5.9 millions d'Ougandais, soit 19.3 % de la population, ont entre 15 et 24 ans. La grande majorité d'entre eux (78.3 %) vit en zone rurale, mais cette proportion reste légèrement inférieure à la part de la population totale qui vit à la campagne (85 %), signe que les jeunes Ougandais sont davantage citadins que la population dans son ensemble. Les jeunes sont également plus instruits que leurs aînés : seulement 5.7 % des jeunes ne sont jamais allés à l'école, contre 17.3 % de la population totale ; quelque 32.4 % des 15-24 ans ont suivi un enseignement secondaire, une proportion nettement plus élevée que celle observée pour la population totale (13.9 %).

On estime qu'en 2009/10, les jeunes représentaient 40.9 % de la population en âge de travailler (le groupe des 15-64 ans). Leur part dans la population économiquement active était légèrement inférieure, à 36.7 %, puisque la proportion de jeunes salariés ou en recherche active d'emploi (81 %) est inférieure à celle observée dans la population totale en âge de travailler (90.2 %). En ce qui concerne la ventilation sectorielle, les jeunes Ougandais qui travaillent sont employés en majorité (74.1 %) dans l'agriculture, la foresterie et la pêche, soit une proportion nettement plus élevée que celle de la population active totale occupée dans ce secteur (65.1 %). À l'inverse, la part des jeunes employés dans le commerce de gros ou de détail (6.2 %) et dans le secteur public (2.6 %) est nettement inférieure à la part moyenne, respectivement à 10.8 et 6.3 %. Bien qu'ils soient mieux préparés, les jeunes ne bénéficient pas de conditions d'emploi satisfaisantes et, dans bien des cas, ces conditions sont moins bonnes que celles dont bénéficie le reste de la population active. Pour commencer, le chômage des jeunes, à 4.3 %, est légèrement supérieur à celui de la population active totale (3.8 %), le chômage étant un peu plus élevé chez les jeunes femmes (4.9 %) que chez les jeunes hommes (3.6 %). Ensuite, une grande majorité de jeunes travailleurs (73.3 %) ont un emploi indépendant, cette proportion étant particulièrement forte parmi les jeunes femmes (à 76.5 %, contre 70.3 % parmi les jeunes hommes). En outre, seule une petite fraction des jeunes travailleurs (1.6 %) gagnent un salaire régulier et 7 % d'entre eux sont des travailleurs familiaux non rémunérés, soit des proportions nettement inférieures à celles concernant la population active dans son ensemble (respectivement 6.5 et 1.7 %).

Plusieurs facteurs compromettent l'accès des jeunes Ougandais à un emploi de qualité et à un travail décent. D'après la version actuelle de la politique nationale pour les jeunes (*National Youth Policy*), les principaux freins à (l'amélioration de) l'emploi des jeunes sont le manque de compétences employables, le manque d'accès aux actifs fonciers et aux capitaux, le nombre insuffisant de dispositifs d'apprentissage, ainsi que la trop grande importance accordée à l'expérience professionnelle et un taux de création d'emplois qui ne suit pas l'expansion démographique. En outre, l'hétérogénéité de la répartition des établissements d'enseignement et de formation, biaisée en faveur des zones urbaines, l'accès inégal à l'éducation, l'insuffisance de la formation professionnelle, avec des structures inadéquates et trop peu nombreuses, et la pénurie chronique de personnel enseignant disposant des qualifications et compétences pratiques requises sont autant de lacunes du système d'enseignement et de formation, qui ne peut pas satisfaire les besoins du marché du travail.

Du point de vue institutionnel, les questions d'emploi des jeunes relèvent largement du ministère du Genre, du Travail et du Développement social, bien que le ministère de l'Éducation et des Sports joue, pour sa part, un rôle crucial dans tout ce qui est lié à l'éducation et à la formation. En outre, dans un effort de coordination et de mobilisation en faveur de domaines d'intérêt pour l'emploi des jeunes, un certain nombre de parties prenantes nationales se réunissent au sein du conseil national pour les jeunes (*National Youth Council - NYC*) et du conseil pour la formation industrielle (*Industrial Training Council - ITC*).

Conscient des difficultés que pose l'emploi des jeunes en Ouganda, l'État s'efforce de définir une série d'initiatives visant l'amélioration de l'employabilité des jeunes du pays. Ainsi, dans le NDP 2010/11-2014/15, dont l'un des principaux objectifs est la création d'emplois, l'intervention numéro un pour le premier objectif stratégique concernant la population active et l'emploi consiste à mettre en œuvre une politique et un plan nationaux pour l'emploi des jeunes. Le NDP envisage également d'élaborer et de déployer un programme national de développement des compétences non formelles (*National Non-Formal Skills Development Programme*) de la population active ougandaise, ciblant en particulier les jeunes et les femmes. En droite ligne des orientations du NDP, le gouvernement a révisé en 2011 sa politique nationale pour les jeunes pour la période 2011-16 (sachant que la précédente remontait à 2001) ; il s'attachait tout particulièrement à améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et à des activités rémunératrices, grâce au renforcement de leurs compétences et de leurs moyens de subsistance. En outre, en concertation avec d'autres parties prenantes compétentes, le gouvernement déploie actuellement un certain nombre de programmes susceptibles d'améliorer les perspectives d'emploi de la jeunesse ougandaise, les plus marquants étant le système d'information sur le marché du travail (*Labour Market Information System - LMIS*), le fonds de capital-risque pour les jeunes, qui

visé à soutenir les initiatives et idées d'entrepreneuriat prometteuses, ainsi que le programme BTVET de 2008.





Extrait de :  
**African Economic Outlook 2012**  
Promoting Youth Employment

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aeo-2012-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Banque africaine de développement, *et al.* (2012), « Ouganda », dans *African Economic Outlook 2012 : Promoting Youth Employment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2012-60-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).